



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 327

DECEMBRE 2019

Le restaurant scolaire
sera inauguré le
mercredi 11 décembre
Aussi je souhaite
vous recevoir lors d'une
porte ouverte le
vendredi 20 décembre
de 15h.30 à 17h
vous ferez apprécier
cadre agréable dans
lequel déjeuneront
vos enfants *DW*

SEMAINE N°49

- 01.12 : Saint Eloi
- 04.12 : Sainte Barbe
- 05.12 : Cérémonie en hommage aux morts dans les Territoires des Opérations Extérieures (TOE) à 11h00 au Square des A.F.N.
- 06.12 : Saint Nicolas
- 07.12 : Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers à 18h00 au Centre d'Incendie et de Secours
- 07&08.12 : Marché de Noël (voir à l'intérieur)
- 07&08.12 : Portes ouvertes de l'association Les Joyeux Drilles (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°50

- 11.12 : Inauguration du restaurant scolaire à 16h30
- 12.12 : Réunion publique d'informations sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) à 18h00 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)
- 13.12 : Conférence sur les langues régionales (Picard, Wallon...) à 19h00 au local d'Echanges et Dialogues

SEMAINE N°51

- 18.12 : Noël des jeunes footballeurs de l'AS Trélon à 14h00 à la salle des fêtes
- 18.12 : Goûter des Anciens et remise des colis de Noël avec tombola gratuite à 14h00 à la salle des Œuvres (**les colis non repris ce jour-là seront à retirer au même endroit le jeudi 19 Décembre de 09h00 à 11h30** ; passé ce délai, ils seront attribués aux Restos du Cœur)
- 20.12 : Portes ouvertes au public du restaurant scolaire à partir de 15h30 rue Thiers
- 20.12 : Vacances scolaires de Noël après la classe
- 22.12 : Hiver

SEMAINE N°52

- 23.12 : Distribution de friandises pour Noël et Nouvel An aux résidents de la maison de retraite du Chemin Vert à 11h00
- 25.12 : Noël

SEMAINE N°01

- 31.12 : Saint Sylvestre
- 31.12 : Nuit de la Saint Sylvestre organisée par le GAT (Groupe des Animateurs Trélonais) à partir de 20h00 à la salle des fêtes
- 31.12 : Repas de fin d'année de l'AS Trélon à 19h00 à la salle des œuvres

- 01.01 : Jour de l'an
- 05.01 : Épiphanie

SEMAINE N°02

- 06.01 : Rentrée des élèves



Durant deux jours d'animation,
les 7 et 8 Décembre,
le marché de Noël présentera aux
visiteurs produits et cadeaux
de grande qualité.

LES YMAGIERS, TAILLEURS D'IMAGES

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE

L'atelier sera ouvert les vendredi 13, jeudi 19 et lundi 23 Décembre de 14h00 à 17h00 dans la maison Dimnet



EXPOSITION TEMPORAIRE

Les œuvres de Madame Isabelle Vanhooren et de Messieurs Jacques Guislain et Patrick Mandron seront exposées dans la maison de santé Albertine pendant le mois de Décembre.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} Novembre 2019 au 31 Mars 2020 la déchetterie est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermeture le jeudi et le dimanche).

Si vous vous rendez à la déchetterie avec une remorque, pensez à la bâcher afin d'éviter la chute de détritrus sur la chaussée ou les trottoirs.

Ces pertes diverses polluent notre environnement et gênent la circulation des véhicules et des piétons et peuvent provoquer des accidents.



CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 06 Décembre 2019, dans les locaux de la maison de santé Albertine situés rue Victor Hugo, le matin à partir de 09h00.

RAMASSAGE DES POUBELLES

Tous les sacs contenant des déchets ménagers doivent absolument être placés dans les poubelles adéquates. En cas de non respect, elles ne seront pas ramassées.

Les bacs vides sont à rentrer au plus vite pour assurer la sécurité des piétons et un cadre de vie agréable. Ils doivent également être nettoyés régulièrement.



ATELIER REPASSAGE « LES MISS FER »

L'atelier repassage « Les Miss Fer » est dorénavant ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 11h30 et les mardi et vendredi de 13h00 à 17h00.

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00

ART-THÉRAPIE

La municipalité offre aux Trélonais l'appui d'une art-thérapeute. Vous pouvez rencontrer Madame Delannoy en la contactant auparavant (☎06.88.70.53.12.).

Ces ateliers d'art-thérapie permettent aux enfants d'exprimer leurs souffrances autrement que par des mots (peur du noir, de l'école, crainte d'être nul, manque de confiance en soi, violence...).



AVESNOIS MOBILITÉS

Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, un « guide mobilité » est disponible à l'accueil de la mairie.

ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

L'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

MAISON DE SANTÉ ALBERTINE

L'équipe de la maison de santé vient d'enregistrer l'arrivée d'une pédicure-podologue, Madame Noémie Gaillez.

Elle se tient à votre disposition sur rendez-vous : (☎06.43.05.18.28)

PERMANENCE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La permanence de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) se tient maintenant au 4 rue Victor Hugo à Fourmies.

L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous tous les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Les rendez-vous se prennent sur caf.fr : espacemacaf



RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019

<u>CATEGORIE FAÇADES</u>	<u>CATEGORIE FAÇADES AVEC JARDINETS</u>
DELSART Rose-Marie	VICAIRE Marie-Christiane
DUPONT Marie-Paule	TANCHON Béatrice
HANON Catherine	FOUQUART Aurore
MARTEL Adèle	ANTONIO Christine
LANDY Thérèse	BOSQUET Sonia
BONTINCK Véronique	LECLERCQ Christian
TROUVE Marcel	MOREAU Murielle
DESUDDE Claude	FOULON Marcel

PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du dimanche 15 Septembre 2019 au samedi 29 Février 2020.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

La médiathèque sera fermée du lundi 23 Décembre 2019 au vendredi 03 Janvier 2020. Elle rouvrira le samedi 04 Janvier 2020.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

EXPOSITION : 1919. LES CONSEQUENCES DE LA GRANDE GUERRE

Réalisée par Monsieur Joël Danloux, une exposition illustrant les conséquences de la grande guerre sur l'année 1919 est visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.

LES JOYEUX DRILLES

ACTIVITÉS

LES JOYEUX DRILLES Le club vous propose ses activités de 14h00 à 17h00

- le lundi pour le tricot
- le mercredi pour les activités manuelles
- le vendredi pour les jeux

La cotisation est de 17 € pour une année.

Renseignements auprès de Madame Brigitte Williame (☎ 06.42.28.28.71) ou de Monsieur Jean-Michel Barthélémy (☎ 06.43.97.29.67).

PORTES OUVERTES

L'association organise deux journées portes ouvertes les samedi 07 et dimanche 08 Décembre de 10h00 à 18h00 dans son local 15 rue Clavon.

A cette occasion, vous pourrez trouver de jolis cadeaux originaux pour les fêtes de fin d'année.

PERMANENCES MGEN

La Mutuelle Générale de l'Education Nationale tient en Mairie de Trélon une permanence une fois par mois le vendredi sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

La prochaine aura lieu le vendredi 06 Décembre 2019.

Inscriptions : Mr Watremez (☎ 07 84 45 01 13) ou par courriel : jwatremez@mgen.fr





COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Depuis le vendredi 1^{er} Novembre 2019, la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) ont fusionné pour devenir la Complémentaire Santé Solidaire.

La Complémentaire Santé Solidaire est un dispositif unique voué à favoriser l'accès aux soins. Elle a aussi été conçue pour offrir une protection renforcée à ses bénéficiaires.

La Complémentaire Santé Solidaire est plus accessible et permet de :

- ✓ ne pas avancer les dépenses de santé chez le médecin, chez le dentiste, chez le pharmacien, à l'hôpital ;
- ✓ bénéficier de tarifs sans dépassement chez l'ensemble des professionnels de santé.

Les lunettes, prothèses dentaires et auditives sont intégralement prises en charge.

En fonction des ressources de votre foyer, une participation financière peut être due pour bénéficier de la Complémentaire Santé Solidaire.

Le montant de la participation financière à acquitter est déterminé en fonction de l'âge de chaque bénéficiaire du foyer atteint au 1^{er} janvier de l'année d'attribution. Les montants sont répartis selon cinq tranches d'âge. La tranche 70 ans et plus ne pourra aller au-delà de 1€ par jour. Pour savoir si vous pouvez bénéficier de la Complémentaire Santé Solidaire :

- ☆ évaluez vos droits avec l'aide du simulateur accessible sur ameli.fr
- ☆ prenez rendez-vous auprès de votre Cpm
- ☆ appelez le 0 800 971 391 (service et appel gratuits)

Si vous pouvez en bénéficier, faites votre demande. Votre Cpm vous donnera la décision dans les deux mois après la réception de votre dossier.

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit,
- le samedi de 12h à minuit,
- le dimanche de 8h à minuit,

vous devez composer le (**☎03.20.33.20.33**), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Service de gardes qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)
- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞 06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞 07.70.02.03.08)
- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN (📞 07.83.88.98.87)
- Mme BAYE ou Mme HENNECHART (📞 06.83.24.48.40)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞 06.77.61.26.49)

AVIS DE POLICE

Les propriétaires, particuliers et cultivateurs doivent absolument tailler leurs haies afin d'assurer une parfaite visibilité. Gendarmerie et police municipale veilleront à l'application de cette mesure.



NUIT DE LA SAINT SYLVESTRE

Le Groupe des Animateurs Trélonais (GAT) organise la nuit de la Saint Sylvestre le mardi 31 Décembre 2019 à partir de 20h00 à la salle des fêtes.

Pour participer à ce repas-dansant, il est indispensable de réserver avant le dimanche 15 Décembre auprès de Messieurs James et Jonathan Payen (☎ 06.43.73.18.40)

Tarifs : adultes : 45€ ; enfant jusque 10 ans : 15 €

TRÉLON HANDBALL CLUB

LES RENCONTRES

07.12	18h00	TRELON – DOUCHY	seniors filles
07.12	20h30	TRELON – CAMBRAI	seniors garçons

LES ACTIVITÉS DU RÉVEIL BOULISTE



samedi 14 Décembre	Quadrettes ou quintettes mêlées
samedi 21 Décembre	Quadrettes ou quintettes mêlées

LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D4)

01.12 : 14h30 RECQUIGNIES – ROUSIES

08.12 : 14h30 TRELON – ASSEVENT

07.12 : 15h30 U17 (D2)

Equipe B (D6)

TRELON – MAROILLES

VILLERS-SIRE-NICOLE – TRELON

FOOTBALL JEUNES

TRELON – PONT-SUR-SAMBRE



LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

01.12	9h00	Trélon sortie club	Marche, VTT et Cyclo
08.12	9h00	Trélon sortie club	Marche, VTT et Cyclo
15.12	9h00	Trélon sortie club	Marche, VTT et Cyclo
22.12	9h00	Trélon sortie club	Marche, VTT et Cyclo
29.12	9h00	Trélon sortie club	Marche, VTT et Cyclo



TENNIS DE TABLE

LES RENCONTRES

Régionale 4 Poule B	01.12 9h30	SAINTINES – TRELON
	08.12 9h30	TRELON – BUIRE
Départementale 3 Poule Y	01.12 9h30	TRELON – POIX-DU-NORD
	08.12 9h30	ANOR – TRELON
Départementale 3 Poule Z	01.12 9h30	WARGNIES-LE-GRAND – TRELON



ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

OUVERTURE DES SERVICES DU TRÉSOR PUBLIC

La perception de Trélon est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Fermeture le vendredi.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30.

SANDRINE SARROCHE

LA LOI DU TALON



Ça chante, ça danse, ça tchatte et ça zieute pas mal sur la fenêtre du voisin. Sandrine Sarroche nous décrit ainsi son quotidien de femme provinciale débarquant à Paris.

Au travers d'une galerie de personnages hauts en couleur et souvent attachants, elle s'amuse... et nous amuse grâce à une écriture subtile dont l'humour cynique, sans concession et politiquement incorrect, va l'amble avec son sens aigu de l'observation.

Mais derrière le rire, se cachent aussi l'émotion et le vécu, référence à son ancienne vie d'avocate.

Le plaisir, c'est finalement cela, la loi du talon !

Samedi 08 Février 2020

20h30 salle des fêtes de Trélon

Entrée 15 € (gratuite jusque 12 ans)

Réservations en mairie à partir du 13 Janvier 2020 (03 27 60 82 20)

HORAIRES DES MESSES

samedi 30 Novembre	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 1 ^{er} Décembre	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 07 Décembre	GLAGEON Sainte Cécile (18h00)
dimanche 08 Décembre	RAMOUSIES (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE Sainte Cécile (11h00)
samedi 14 Décembre	WIGNEHIES (18h00) – FOURMIES SAINT-PIERRE (19h00)
dimanche 15 Décembre	WALLERS-EN-FAGNE (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 21 Décembre	ANOR (18h00)
dimanche 22 Décembre	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
mardi 24 Décembre	FOURMIES Saint-Pierre (17h00) – RAINSARS (19h30)
mercredi 25 Décembre	FOURMIES NOTRE DAME (11h00)
samedi 28 Décembre	GLAGEON (18h00)
dimanche 29 Décembre	ANOR (11h00)

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

REUNION PUBLIQUE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois (CCSA) projettera le développement des 12 communes du territoire pour 10 ans, en remplacement des PLU (Plan Local d'Urbanisme) et POS (Plan d'Occupation des Sols). Il est actuellement en phase d'élaboration et sera finalisé en 2020. Durant cette période d'écriture, chaque habitant est invité à s'exprimer :



- au quotidien, dans les registres disponibles au siège de la CCSA et dans chaque mairie du territoire,

- lors des réunions publiques organisées tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi.

Une réunion publique est ainsi organisée à Trélon le jeudi 12 Décembre 2019 à 18h00 à la salle des fêtes. A cette occasion, la CCSA vous invite à découvrir la traduction réglementaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Venez nombreux en débattre.

BROCHURE SYNTHÉTIQUE

Une brochure présentant le PLUi est disponible à l'accueil de la mairie.

EN ROUTE VERS LA RÉALISATION DE LA RN2

LE DESENCLAVEMENT

Signé en novembre 2018 par le président de la République, le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache (SAT) marque une avancée majeure pour le désenclavement de ce territoire avec la mise à 2x2 voies de la RN2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe.

Depuis la signature de ce pacte, les services de l'État sont pleinement mobilisés pour mettre en œuvre cet engagement. Le travail se concentre dans un premier temps sur la réalisation de toutes les études nécessaires à la saisine de la Commission nationale du débat public (CNDP) début 2021.

En parallèle, le pacte prévoit une enveloppe de 17,2 millions d'euros (à parité État/Région) pour le financement des premiers travaux ainsi que des études préalables sur un montant total de 800 millions d'euros.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS

Conformément au code rural et de la pêche maritime, les travaux, qui ont démarré, font l'objet d'une convention de financement avec la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, maître d'ouvrage du projet routier.

Ces travaux concernent des opérations d'aménagement foncier agricole et forestier sur une partie des territoires des communes de Bas-Lieu, Beugnies, Dourlers, Floursies et Semousies. Ils visent notamment à compenser les effets des travaux d'aménagement de la RN2 sur la propriété (chemin d'accès, désenclavement), sur les exploitations (accès aux parcelles, déplacement de clôture) et sur l'environnement (plantations de haies de compensation).

EXPOSITION

Une exposition sur les travaux d'aménagement de la RN2 sera visible à la mairie à partir du lundi 02 Décembre 2019 aux heures d'ouverture.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN DECEMBRE



Le club informatique propose chaque mardi matin de venir en aide aux personnes n'ayant pas accès à Internet ou en difficulté (création d'adresses mail, accès aux sites importants etc.) adresse : 1 rue Heureuse à Trélon (première séance gratuite.)

Le vendredi 13 Décembre à 19h nous accueillerons à Trélon au local 1 rue Heureuse Michèle Herlin qui nous parlera sur le thème « Nos langues régionales nous racontent leur histoire (Picard, Wallon roman ...) »

Réservation au 06 75 23 43 63 (de préférence après 17 h)

Renseignements sur l'activité des clubs auprès du secrétariat : 03 27 59 72 03

Club	Horaires	Animateur
Anglais	Les lundis 2, 9 et 16 de 15h à 17h	Marie-Bernard Naveau 03 27 59 77 32 Jeanne Dîneur 06 86 15 97 51
Couture	Tous les jeudis de 14h à 16h	Annette Vandesinde 03 27 59 55 41
Espagnol	Les jeudis de 14h30 à 16h	Mireille Carlier 06 31 42 26 48
Informatique	Les mardis de 9h30 à 11h45 et de 14h à 16h Vidéo les mardis de 16h à 18h	André Wautriche
Casse-têtes	Les lundis 9 et 23, les mercredis 4 et 18 de 14h30 à 17 heures	Françoise Collet 03 27 60 41 24
Tai-Chi et Chi-Kong	Tous les mardis de 19h à 20h30	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 Lucia Marchant

CHŒUR VOCALIS

Le Chœur Vocalis se produira dans un programme autour de Noël.

- dimanche 15 Décembre 2019 à 15h00 à l'abbatiale de Saint-Michel-en-Thiérache (salle de la rosace),
- dimanche 22 Décembre 2019, en compagnie de l'orgue, à 16h00 dans l'église Saint Martin d'Ohain à l'invitation de l'association des Amis de l'orgue.

ACCUEIL DE JOUR AU CHEMIN VERT

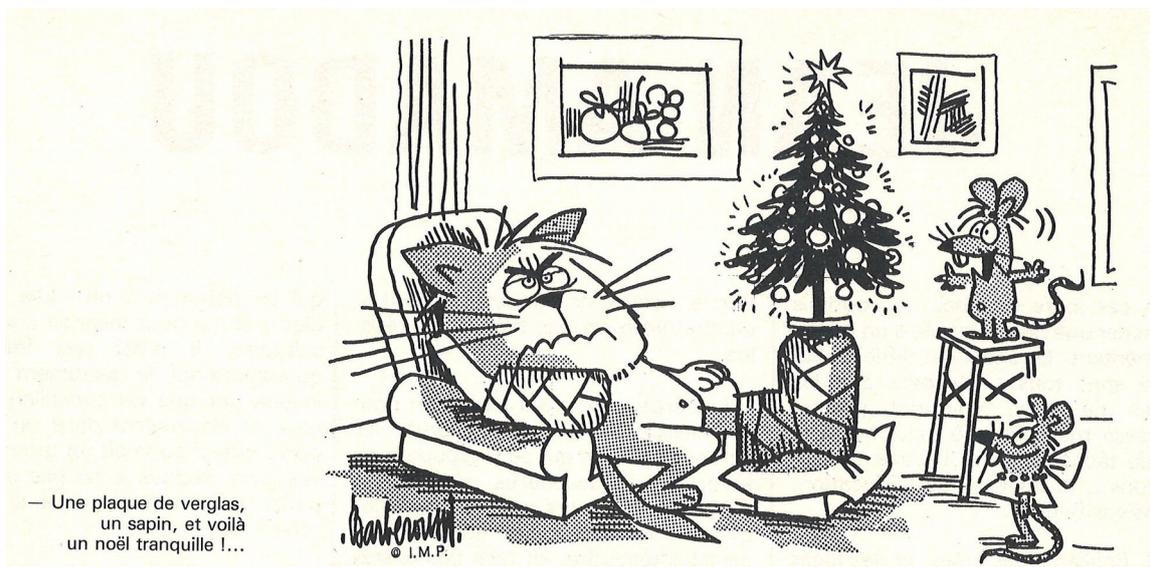
La maison de retraite du Chemin Vert propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler moralement et physiquement.

Tarif : 20 € par jour repas du midi compris hors frais de transport (une aide financière est possible en constituant un dossier APA (Aide Personnalisée Autonomie)).

Renseignements complémentaires au ☎03 59 21 00 00

POUR SOURIRE



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Gabrielle CARON, née le 29 Octobre 2019 à FOURMIES (Nord), (42B rue Georges Clémenceau)

FÉLICITATIONS

Madame Christine PAYEN et Monsieur Joël GLARDON, mariés le 16 Novembre 2019

SOUVENIRS

Madame Charlotte VACHÉ veuve VERBIST, décédée le 03 Novembre 2019 à TRELON (Nord), à l'âge de 95 ans (2 Chemin Vert)

Madame Corinne LENGREND, décédée le 30 Octobre 2019 à MAUBEUGE (Nord), à l'âge de 49 ans (17 apt 15 rue de l'Espérance)

Monsieur Bernard BIENVENU, décédé le 03 Novembre 2019 à AVESNES-SUR-HELPE (Nord), à l'âge de 52 ans (20 rue Roger Salengro)

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019



Le 11 Novembre 2019, des élèves de CM2 ont été récompensés pour leur travail sur la guerre 14-18. Ils ont lu le texte que cette période douloureuse leur avait inspiré. Vous trouverez ci-dessous le fruit de leur réflexion.

CHEVALOT Justine – CM2 Madame HANNECART

J'aimerais que l'on n'oublie pas tous les gens qui sont morts pendant la guerre mondiale, que presque 10 millions de personnes sont mortes et que cette guerre a duré de 1914 à 1918.

J'aimerais que l'on n'oublie pas que les soldats souffraient dans les tranchées où ils ne pouvaient pas se laver ou se raser, qu'ils mangeaient mal et dormaient par terre.

J'aimerais que l'on n'oublie pas qu'à tout moment les soldats pouvaient se faire bombarder et tuer, marcher sur un obus ou être pris en otage pour donner des informations.

J'aimerais que l'on n'oublie pas les femmes qui devaient beaucoup travailler car elles avaient la charge du travail de leurs maris et de leurs enfants qui n'allaient plus à l'école pour les aider.

Je souhaite que la guerre ne recommence pas car il y aurait deux ou trois fois plus de gens qui seraient tués.

LAURENT Anthony – CM2 Madame HANNECART

J'aimerais que l'on se souvienne des soldats qui se sont battus pour notre pays, qui ont été blessés, amputés ou qui sont morts.

J'aimerais qu'on se souvienne qu'il y a eu presque 10 millions de morts, que cette guerre a duré quatre ans et que beaucoup de bâtiments ont été détruits.

J'aimerais qu'on se souvienne des batailles dans les airs, des avions qui se sont crashés, des aviateurs morts et des villes bombardées.

J'aimerais qu'on se souvienne de l'enfer des tranchées inconfortables et des soldats qui mangeaient de la soupe froide et ne pouvaient pas se laver.

Mais surtout, j'aimerais qu'il n'y ait plus jamais de guerre mondiale car ça fait beaucoup de morts, ça brise des familles et ça fait beaucoup de dégâts.

LEROY Léo – CM2 Madame HANNECART

J'aimerais qu'on se souvienne de l'enfer des tranchées, des hommes qui y dormaient sur des sols inconfortables, qui ne se lavaient pas et mangeaient de la soupe froide.

J'aimerais qu'on se souvienne de la guerre dans les airs, des avions qui ont été bombardés et des avions qui se sont crashés.

J'aimerais qu'on n'oublie pas ces hommes courageux qui se battaient pour leur pays. Que la fraternité des hommes fasse qu'il n'y ait plus de guerre, qu'on reste en paix et que la guerre soit maudite.

GRANATA Enzo - CM2 Monsieur FUGERE

Il ne faut pas oublier que les soldats se sont battus pour nous et pour la France. Ces soldats se sont sacrifiés quelles que soient leur couleur de peau ou leur religion. Ils se sont battus pendant quatre ans et il y a eu presque 10 millions de morts.

Pour ne pas oublier il faudrait avoir plus de cours d'histoire sur cette guerre, créer des sites internet, des musées de la guerre, écrire des livres, publier des vidéos et en parler plus à la télévision.

FOLB Ella – CM2 Madame SORRES

Il faut se souvenir que les soldats vivaient dans des tranchées où ils jouaient aux cartes et écrivaient des lettres.

Il faut se souvenir que la vie des femmes était difficile car elles devaient s'occuper des enfants et de tout.

Il faut se souvenir qu'à la fin de la guerre, il y eut deux émotions différentes, la joie et la tristesse. Certains étaient joyeux de revoir leur famille mais certains étaient tristes de ne plus revoir les soldats disparus.

BIEN VIVRE À TRÉLON

En vertu des arrêtés des 29 et 30 Juillet 1998, dans notre commune,

- le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00 ;
- le brûlage des végétaux est autorisé tous les jours jusque 10h00.

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que les poubelles doivent être sorties et rentrées le moins longtemps possible avant et après le passage du camion de ramassage,
- que les papiers, canettes, mégots de cigarettes... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la ville.

DÉJECTIONS CANINES

Pour que votre compagnon à quatre pattes soit accepté par tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances en laissant des crottes sur les trottoirs ou sur les pelouses. Il est en effet très désagréable d'en enduire ses chaussures et d'en emporter partout. De plus ces déjections, véritables crottes-en-jambe, peuvent provoquer des chutes graves.

Afin d'éviter ces désagréments, il suffit de quelques serviettes en papier et d'un sac plastique pour ramasser les déjections de l'animal et ensuite les jeter dans une poubelle.



QUAND LA MAGIE DE NOËL DÉPLOIE TOUS SES EFFETS ENCHANTEURS À TRÉLON

Au travers de notre 23^e Marché de Noël, les samedi 7 et dimanche 8 Décembre 2019, environ 70 exposants vous feront découvrir la richesse de leur imagination.

A l'intérieur de la salle des fêtes ainsi qu'à l'extérieur une ambiance chaleureuse flottera durant ces deux jours.

Vous serez émerveillés devant le savoir-faire des exposants issu d'années d'expérience et de tradition. Vous pourrez mettre vos papilles en éveil en dégustant des produits du terroir, du vin chaud, champagne, vin, gaufres, foie gras ainsi que du miel, etc...

Vous y trouverez vos cadeaux de fin d'année, bijoux, objets de décoration artisanaux...

Bien évidemment l'animation sera constante :

- **le Père Noël distribuera des papillotes,**
- **chaque enfant pourra déposer dans la grande boîte aux lettres « ROUGE » sa lettre adressée au Père Noël,**
- un magicien chevronné surprendra petits et grands.

Le samedi :

- les lutins rouges déambuleront ainsi que les mascottes,
- **le samedi soir après le spectacle pyrotechnique vers 18h00 aura lieu la descente du Père Noël en rappel du sommet de la maison Ténart suivie de sa traditionnelle distribution de papillotes.**

Le dimanche :

- Claude, musicienne de grand talent, vous comblera avec son orgue de barbarie,
- mascottes et lutins raviront les enfants.

Comme chaque année, la tombola avec plusieurs tirages durant les 2 jours vous fera peut-être gagner le gros lot..... surprise, surprise....

Cette réussite nous la devons :

- à l'association qui monte l'installation sur scène des effets de lumière et qui permet ainsi de passer ce week-end en musique,
- aux mains de fée pour la décoration,
- à la participation du personnel administratif et technique et des bénévoles pour tout mettre en œuvre,
- à une entreprise privée qui assure la sécurité afin que ce moment festif soit une réussite.

Voici une manifestation qui fera encore rêver petits et grands le temps d'un week-end.

Bonne fête de fin d'année à tous.

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

La municipalité organise son vingt-huitième concours des maisons décorées à l'occasion des fêtes de fin d'année. Après son premier passage, le jury validera ou ne validera pas la participation au concours.

Il vous est demandé de déposer le bulletin d'inscription ci-dessous en mairie avant le mercredi 11 Décembre 2019.

✂-----

VILLE DE TRÉLON

CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM et PRENOM : -----

Adresse : n° ----- Rue ----- Tél. : -----

FAÇADE VUE SUR RUE

M'inscris au concours 2019 des maisons décorées pour les fêtes de fin d'année.